

Nice, le 11 Octobre 1921

Duphinais

Monsieur l'Adjoint.

J'avais l'honneur, l'an dernier à pareille époque, de signaler à votre bienveillante attention la situation de M. Jules Eyraud, expéditionnaire de 3^e classe ^{aux appointements de} (5000 francs) à la Bibliothèque Municipale.

Cet employé, père de famille, fait partie du personnel municipal depuis 18 ans. Il est chargé d'un service très lourd et très délicat (prêt des ouvrages à domicile et communication sur place) et ben acquitté à l'entière satisfaction de tous.

Il me paraît à tous égards mériter l'avancement de classe au choix prévu par l'article 20 du Statut.

J'ai donc l'honneur de demander pour lui une promotion dans le même grade et sa nomination comme expéditionnaire de 2^e classe (5400 fr.).

Veuillez agréer

Heurat

Deuble

30 Octobre 1920

Monsieur l'adjoint

Ayant pris connaissance de la
lettre adressée à M. le Maire par M.
Jules Eynaudi, employé à la Bibliothèque,
au sujet de son classement et de ses
appointements, j'ai l'honneur de
vous rendre compte que si - en
l'état actuel des choses - ~~il n'est~~
~~difficile de passer par ce grade~~
~~de grade supérieur~~ la promotion
de cet employé au grade supérieur paraît difficile,
un avancement le classe peut-être
contre pleinement justifié.

M. Eynaudi, qui compte 14 ans de
bon et loyauté services à la mairie,
a fourni depuis la démobilisation
(Janvier 1919) soit depuis 2 ans les

effort considerable. Le service ^{qui les} ~~est~~
~~encombré~~ ~~et~~ ~~charge~~ - prêt à donner et
communication de lois sur place - ~~est~~
est délicat, en raison de ses rapports
constant avec le public - et ~~est~~ ~~charge~~,
en raison de l'augmentation ^{incessante} ~~de~~
du nombre de lectures. M. Seymour
s'en ~~est~~ acquitte à la satisfaction de
tous, avec zèle et dévouement.

Cet employé est actuellement dans
l'exportation de 3^e classe aux
appointements de 5000. ~~Il~~
Il serait heureux de voir son ~~service~~
~~retranché~~ ~~de~~ ~~service~~ et de
bonne volonté récompensé et j'ai
l'honneur de ~~vous~~ ~~recommander~~ ~~de~~
~~vous~~ ~~recommander~~ ~~de~~ ~~le~~
proposer pour le passage à la classe
~~de~~

Superieur dans le meme grade
~~par expeditionnaire de 2e classe~~
aux appointements de 5400f.

Veuilly apres, M



MAIRIE DE NICE

(ALPES-MARITIMES)

LE MAIRE DE LA VILLE DE NICE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Vu la loi du 5 avril 1884;

Vu l'art. 20 du Statut-Règlement des Employés Municipaux en date
avril 1920, approuvé le 29 du même mois;

Vu le crédit inscrit au Budget pour les Dépenses de la
"Bibliothèque Municipale";

ARRÊTÉ :

ARTICLE PREMIER. - M. SYNAUDI Jules, expéditionnaire de 3^{ème} classe à la
Bibliothèque Municipale, est élevé à la 2^{ème} classe de son emploi, aux
traitements de 5.400 francs par an.

ARTICLE 2. - Le présent arrêté aura son effet à compter du 1^{er} novembre

Expédition en sera transmise à M. le Receveur Municipal.

Fait à l'Hôtel-de-Ville de Nice, le 15 Octobre 1921.

LE MAIRE,